



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 38 du 04 Mai 2022

AVIS IMPORTANT A TOUS LES ARBITRES JEUNES ET ADULTES

La commission en arbitrage vous rappelle que dans le cadre du statut de l'arbitrage vous devez diriger au minimum 1 match compris dans les 3 dernières journées du championnat sauf pour ceux qui ont un CM.

RENOUVELLEMENT DOSSIERS MEDICAUX ARBITRE SAISON 2022/2023

La C.D.A. vous informe que depuis **le lundi 02 mai 2022**, l'ensemble des Dossiers Médicaux des arbitres Drôme-Ardèche, sont disponibles sur le site du District Drôme-Ardèche de Football.
Cette année, les Dossiers Médicaux sont à renvoyer avant **le 15 août 2022** et uniquement par voie postale ou remis en main propre.

ATTENTION : TOUT ENVOI PAR MAIL SERA REFUSE

Pour toutes questions sur les dossiers médicaux merci de contacter :

Nicolas BRUNEL – Président de la CDA – [06 70 31 54 43](tel:0670315443)

REMERCIEMENTS

La Commission Départementale en Arbitrage tient à remercier Monsieur Alan LE JEUNE, Membre du bureau et Arbitre Assistant 1, pour tous les services rendus, aussi bien au Bureau que sur les terrains, et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle région et ses nouveaux projets.

FÉLICITATIONS

La Commission Départementale en Arbitrage et l'ensemble de sa composante tiens à féliciter Monsieur Alexis BERGERON pour son admission pour la saison prochaine, en tant que Jeune Arbitre de la fédération. Elle lui souhaite plein de bonnes choses.

CARNET ROSE

La commission en arbitrage félicite Guillaume KHUN pour la naissance de sa fille Andréa, plein de bonheur à toute la famille.

(ATTENTION) INDISPONIBILITES

La commission d'arbitrage constate que beaucoup d'Arbitre lors de leur prise d'indisponibilité ne cochent pas la case Arbitre District ainsi il reste désignable.

Merci de ne pas oublier de cocher les 3 cases : FFF, Ligue et District

Nous vous rappelons que vous ne devez pas vous mettre indisponible après le lundi 14 jours avant la rencontre, cela est considéré comme hors délai. Si informatiquement cela fonctionne en ne cochant pas la

casse District, cela sera tout de même considéré comme hors délai.

Quand vous déposer vos indisponibilités via un ordinateur actuellement vous avez 2 cases en bas *arbitre* et *arbitre* qui correspondent pour le premier à Arbitre en ligue et le deuxième Arbitre en District. Il faut absolument cocher ces deux cases pour être sûr que votre indisponibilité soit bien pris en compte. Et quand vous le poser via un téléphone portable vous devez cocher la case Arbitre en LIGUE et à Arbitre en District.

Pour éviter de compliquer la tâche des personnes qui désigne les arbitres, merci d'être vigilant à ce point.

RAPPEL ABSENCE HORS DÉLAI

La Commission de District de l'Arbitrage vous rappelle que lorsque vous êtes absent hors délai lors d'une désignation, veuillez ne pas prévenir votre désignateur mais envoyer un mail à la boîte mail Arbitre :

« arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

ou contacter le Président de la Commission d'Arbitrage : Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

Merci de respecter cette procédure.

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 07 & 08 Mai 2022

- Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage et non votre désignateur.

RÉUNION BILAN DES ARBITRES STAGIAIRES ADULTES ET JEUNES (Séance N°8)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion bilan des arbitres stagiaires adultes et jeunes qui ont été formés au cours de cette saison sportive aura lieu **le vendredi 13 Mai 2022 de 19h00 à 22h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.**

Prévoir le nécessaire prise de note. Cet avis tient lieu de convocation.

La présence à cette réunion bilan (séance N°8 de la formation initiale) est OBLIGATOIRE.

A défaut de votre participation, la Commission de District de l'Arbitrage ne validera pas votre licence pour la saison 2022/2023.

Liste des arbitres convoqués :

ARBITRES ADULTES	JEUNES ARBITRES
DUBOIS Michaël	ESTEBEN Adrien
BENLAKEHAL Cherref Eddine	BARJON Léa
BORNIER Ingrid	BARONNIER Maelys
BOUKABOUS Nadir	BAUDUIN Ylan
BOUKHARI Bilale	BAYLE Emma
DA SILVA Patrice	BOUCHARD Amandine
DELORME Lucie	BOUDRAS Thomas
FAVERJON Marc	BUFFAT-NURY Hayden
GNAHORE Bahi	DE CILLIA Brayan
PERMINGEAT Romaric	DUHAMEL Damien
SOUMAILA Soilihi	DURAND Gohan

FANGET DUPLOMB Hugo
FOUREL Olwenn
GOSSE Eshete
HERMANTIER Maxence
IZNARD Nans
JOHANNARD Loris
MOREIRA Mathis
MOUKANBOU Vinsy
NAJIM Youness
OBRINGER Elyne
OU Socheata
TOUZOUTI Zakaria
VINCENT Lilian
VIOUGEAS Tom
VIVIER Julie

QUESTIONNAIRE DES CONNAISSANCES THÉORIQUES

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres adultes qui sont convoqués pour effectuer le questionnaire des connaissances théoriques.

2 dates ont été fixées, à savoir :

- **Lundi 9 mai 2022 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football**
- Vendredi 13 mai 2022 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football

Cet avis tient lieu de convocation.

Liste des arbitres convoqués :

ARBITRES D3

- KHALDI Kamel

ARBITRES D4

- AMARA Mohsen
- AURIC Frédéric
- BARBOSA Laurent
- BAHRA DI Nadir
- GHEBBARI Jérémy
- GHEBBARI Jimmy
- GONCALVES Yoann
- KHIATI Nacer
- LEBEAU Quentin
- MARTIN GARIN Yann
- MESTOURA Idris
- PERRI Vincent
- SHAMOIAN Ronaldo

LISTE DES ARBITRES CONVOQUES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE

NOM	Prénom	Date de naissance	Vendredi 27 Mai	Samedi 28 Mai	Dimanche 29 Mai
AIT BTAL	Najim	31/12/1974	Oui	Oui	Oui
ANDRE	Mylan	20/07/2002	Oui	Oui	Non
BARJON	Léa	25/01/2006	Oui	Non	Oui
BEATTIE	Elliot	14/04/1951	Oui	Oui	Oui
BOUCHARD	Amandine	06/02/2001	Oui	Oui	Non
BOURDEUX	Clément	11/07/1991	Oui	Oui	Oui
CAUVIN	Nicolas	30/04/1985	Oui	Oui	Non
CHEVECHIAN	Maïke	25/02/2006	Oui	Oui	Oui
DURAND	Gohan	05/10/2007	Oui	Oui	Oui
FOURNIER	Thibaut	18/10/2004	Non	Non	Oui
GALOYAN	Arthur	05/08/1985	Oui	Oui	Oui
HARRACHE	Abdelkarim	09/02/1973	Oui	Oui	Oui
MOUKANBOU	Vinsy	27/12/2007	Oui	Oui	Oui
MZOUGH	Mohamed	06/02/1999	Oui	Oui	Oui
NOUTAI	Zinzou	19/03/1956	Non	Oui	Oui
OU	Socheata	17/07/2006	Oui	Non	Oui
ROSSE	Daniel	23/02/1988	Non	Oui	Oui

CANDIDATURE ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en catégorie seniors et/ou U18 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **samedi 2 juillet 2022 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche@fff.fr et arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des AA spécifiques du District «District Assistant 2» pour la saison sportive 2022/2023.

RÉUNION D'AVANT MATCH

RAPPELS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

Depuis le début de saison, l'attention de la Commission de District de l'Arbitrage a été à plusieurs reprises appelée sur la disparité concernant la réunion d'avant match.

Cette directive technique doit être scrupuleusement appliquée quel que soit le niveau de compétition.

Bien que ce sujet ait été largement évoqué lors de toutes les matinées de formation continue, vous trouverez ci-dessous les modalités relatives à la réunion d'avant match :

- Lieu : votre vestiaire et non sur le terrain ou à la buvette.
- Personnes présentes : 2 éducateurs - 2 capitaines - 2 AA bénévoles.
- Anticiper la vérification de la couleur des maillots (gardien de but et joueurs).
- Anticiper les éventuelles réserves d'avant match.
- Consignes : brèves et claires (*sur les CF : ballon arrêté à l'endroit de la faute quel que soit l'endroit sur le terrain*).

Ce n'est ni l'attaque, ni la défense qui demande le mur !!! C'est le jeu qui va dicter votre position (jeu rapide ou non).

Au-delà des consignes techniques, l'objectif de la réunion d'avant match est d'instaurer un dialogue UNIFORME chaque week-end pour tous les acteurs du match.

Tous les arbitres qui ne respecteront pas les consignes rappelées ci-dessus ou qui refuseront de faire la réunion d'avant match s'exposent à des sanctions (cf règlement intérieur).

« PORTAIL OFFICIELS » ANNULE ET REMPLACE « MON ESPACE FFF »

La C.D.A. vous informe que depuis **le mardi 22 mars 2022** a été mis en place le nouveau portail Mon compte FFF en remplacement de Mon espace FFF. Le nouveau portail ne comporte pas de redirection vers le portail des officiels. Il faut en effet aller directement sur « <https://officiels.fff.fr> » sans passer par Mon compte FFF pour consulter vos désignations.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Lorsque vous mettez un carton rouge, n'oubliez pas, en plus de noter du n° de maillot, de bien vouloir aussi noter le nom et prénom du joueur ainsi que son n° de licence et son club.

Trop d'arbitres oublient ces éléments lors de la rédaction du rapport.

AVIS AUX CLUBS

Lorsque que vous décidez de reporter (en accord des deux clubs) ou de déclarer forfait pour une rencontre où un arbitre est désigné, veuillez informer, outre la commission concernée, la permanence arbitrale du week-end de votre match (voir PV de la Commission des arbitres) ou Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATÉGORIES)

Nous avons constaté que depuis le début de la saison que trop d'erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences très importantes pour les clubs.

Nous vous rappelons qu'il est impératif, lors de la clôture de la FMI, d'avoir dans votre vestiaire, soit les deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes. Il faut leur demander de bien vérifier l'historique des faits de jeu et en suite leur faire signer et clôturer la FMI.

Le Règlement Intérieur sera appliqué pour tout manquement à ce devoir.

NOTES DE FRAIS D'ARBITRAGE

Il est rappelé que lorsqu'une rencontre ne se joue pas pour diverses raisons (Arrêté Municipal, terrain impraticable, absence de l'équipe visiteuse, etc....) **vous devez UNIQUEMENT prendre les frais de déplacement et non les frais d'équipement.**

ABSENCES DE DERNIÈRE MINUTE

Lors de sa dernière séance du Bureau, la C.D.A. a décidé que chaque absence de dernière minute (que ce soit pour blessure, raison professionnelle ou autre), **vous devez impérativement en avertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plutôt possible un justificatif..... J + 6..... (certificat médical, attestation professionnelle etc....auprès de la Commission des arbitres).**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

Merci de bien vouloir rédiger votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge penser à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport.

Nous vous rappelons que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

Attention si le portail les officiels ne fonctionne pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez rédiger votre rapport circonstanciel par mail à la boîte mail discipline.

AGENDA PRÉVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

MAI 2022

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

Commission vous rappelle que lors des matchs de coupe U15 et U18, en cas d'égalité au bout des 90 minutes il n'y a pas de prolongation, séance de tirs au but direct.

COURRIER DES CLUBS

. **U.S. DU DOLON** : Courriel nous demandant un arbitre pour son équipe seniors D5 pour la rencontre du 15/05/2022. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

. **U.S. CORNAS** : Courriel nous adressant les félicitations de l'arbitre de la rencontre en D2 du 24/04/2022. Lu et noté. Remerciements, nous faisons suivre votre courriel à l'intéressé.

COURRIER DES ARBITRES

. **GALOYAN Arthur** : Courriel nous adressant son indisponibilité jusqu'au 01/05/2022 pour raison de santé (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **CORDEIRO MONTEIRO Guilheme** : Courriel nous informant de son absence à sa rencontre du 23/04/2022 pour raison médicale (Justificatif). Lu et noté

. **MARTIN GARIN Yann** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour le week-end des 30/04 & 01/05/2022 pour raison de santé. Lu et noté dans l'attente d'un justificatif médical.

. **DELORME Lucie** : Courriel nous adressant son indisponibilité jusqu'au 2/07/2022 pour raison de santé (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **BOUDRAS Thomas** : Courriel nous informant de son absence à la séance n°8 du 13/05/2022 des Jeunes stagiaires pour cause de voyage scolaire. Lu et noté.

. **DJERIDI Idriss** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour le week-end des 30/04 & 01/05/2022 pour raison de santé. Lu et noté dans l'attente d'un justificatif médical.

. **CALATAYUD Renaud** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour le week-end des 30/04 & 01/05/2022 pour raison familiale. Lu et noté

. **GAILLARD Enaël** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour le week-end des 30/04 & 01/05/2022 pour raisons professionnelles. Lu et noté

- . **DE JESUS SOUSSA José** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour le week-end des 30/04 & 01/05/2022 pour raison de santé (certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **PIGNON Kevin** : Courriel nous adressant sa prolongation d'arrêt de travail. Lu et noté. Prompt rétablissement.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT